

**Report to
Rapport au:**

**Ottawa Board of Health
Conseil de santé d'Ottawa
2 November 2020 / 2 novembre 2020**

**and Council
et au Conseil
2 November 2020 / 2 novembre 2020**

**Submitted on November 2, 2020
Soumis le 2 novembre 2020**

**Submitted by
Soumis par:
Dr./ D^{re} Vera Etches, Medical Officer of Health / Médecin-chef en santé publique**

**Contact Person
Personne-ressource :
Lou Flaborea, Manager, Performance & Corporate Services / Gestionnaire,
Rendement et services organisationnels
613-580-2424 ext./poste 21728, Lou.Flaborea@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2020-OPH-PCS-0006

SUBJECT: 2021 DRAFT OPERATING BUDGET FOR THE OTTAWA BOARD OF HEALTH

OBJET : BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA POUR 2021

REPORT RECOMMENDATIONS

That, at its meeting of November 2, 2020, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

- 1. Receive and table the 2021 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health; and**

2. Direct staff to forward the 2021 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health to Ottawa City Council on November 4, 2020, as part of the City Council's tabling of the City of Ottawa 2021 Draft Operating and Capital budget; and

That, at its meeting of November 30, 2020, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

3. Approve the 2021 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health;
4. Upon the Board of Health's approval of the 2021 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health, direct staff to forward the report to Ottawa City Council, for consideration on December 9, 2020 as part of the City Council's approval of the City of Ottawa 2021 Draft Operating and Capital budget; and
5. Upon approval of the 2021 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health by the Board of Health and Ottawa City Council, direct the Medical Officer of Health (or delegate), on behalf of the Board of Health, to forward the 2021 Annual Service Plan and Budget Submission, to the Ontario Ministry of Health (OMOH) for consideration based on the approved 2021 Operating Budget for the Ottawa Board of Health.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que, lors de la réunion du 2 novembre 2020, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

1. reçoive et dépose le Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021; et
2. demande au personnel de transmettre le Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 au Conseil municipal d'Ottawa dans le cadre du dépôt des budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 de la Ville d'Ottawa le 4 novembre 2020; et

Que, lors de la réunion du 30 novembre 2020, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

3. approuve le Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021;
4. demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement du

Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 approuvé par le Conseil de santé, de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa afin que ce dernier puisse l'examiner le 9 décembre 2020 dans le cadre de l'approbation, par le Conseil municipal, des budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2021 de la Ville d'Ottawa; et

- 5. une fois le Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 approuvé par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, demande au médecin-chef en santé publique (ou à son délégué), au nom du Conseil de santé, de transmettre le plan de services annuel et le projet de budget pour 2021 au ministère de la Santé de l'Ontario aux fins d'examen en fonction du Budget de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa approuvé pour 2021.**

CONTEXTE

Améliorer la santé publique et le bien-être

Le Conseil de santé d'Ottawa, par l'entremise de Santé publique Ottawa (SPO), entend améliorer la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa, répondre à leurs besoins et promouvoir leur santé et leur bien-être en veillant à l'efficacité des programmes et des services de santé offerts. Les fonctions essentielles du Bureau de santé publique portent sur l'évaluation de la santé de la population, la surveillance, la promotion de la santé, la prévention des maladies et des blessures, la protection de la santé, ainsi que la préparation aux situations et aux interventions d'urgence.

Le budget de fonctionnement proposé pour le Conseil de santé d'Ottawa reflète le principe de priorité budgétaire pour 2021, qui vise à répondre aux exigences d'intervention contre la pandémie tout en mettant en place les [orientations stratégiques](#) de SPO. Il vise aussi à surveiller les programmes et les résultats des services afin de refléter et maximiser le financement actuellement versé à SPO et qu'il prévoit recevoir des principaux organismes qui assurent son financement, soit le gouvernement de l'Ontario et la Ville d'Ottawa. En temps normal, le budget serait élaboré pour veiller à ce que SPO respecte les exigences du gouvernement provincial conformément aux modalités exposées dans les Normes de santé publique de l'Ontario : les exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation, les exigences organisationnelles et l'entente de financement et de responsabilisation en santé publique de 2020. Cependant, pour 2021, l'accent est mis sur la protection des résidents d'Ottawa contre le risque d'autres propagations du virus de la COVID-19 dans

la communauté et des conséquences néfastes d'une réponse prolongée contre la pandémie.

DISCUSSION

En bref : le budget de 2020

Au début de l'année, l'orientation financière de SPO consistait à se préparer à gérer l'incertitude des niveaux de financement du gouvernement provincial, à contribuer à l'actualisation des discussions et à continuer de répondre aux besoins de moderniser ses systèmes de technologie de l'information afin d'accroître ses capacités. La mise au point du système de dossiers électroniques de la santé publique (DESP) pour améliorer la mobilisation des clients, la mesure des résultats et les services offerts a continué d'être une priorité absolue et les activités ont progressé dès le début de l'année.

En raison de la COVID-19, plusieurs programmes de SPO ont été suspendus afin de mettre en place des mesures de santé publique pour atténuer la propagation du virus. Des programmes et des projets comme le système de dossiers électroniques de la santé publique et l'établissement d'une nouvelle clinique dentaire ont été mis en veilleuse pour que SPO puisse redéployer du personnel vers le Système de gestion des incidents (SGI) afin de pouvoir intervenir contre la pandémie en constante évolution. Au moyen du plan de continuité des opérations, un examen de tous les services de santé publique a été entrepris et plus de 80 % des ressources de base en effectifs ont été déplacés pour soutenir la réponse de SPO à la pandémie.

SPO maximise ses capacités au moyen d'autres sources, notamment l'aide d'effectifs de différentes directions générales de la Ville d'Ottawa, de Santé publique Ontario (par l'entremise de Statistique Canada) et l'engagement de personnel dans des postes temporaires à temps plein. De nouvelles solutions numériques, comme la Base de données d'Ottawa sur la COVID-19 (BDOC), le système de notifications Telask, le système de prise de rendez-vous et autres, ont été aussi développées de manière à répondre aux besoins croissants.

À la suite des changements décrits ci-dessus, SPO a dû engager des frais additionnels de manière à répondre aux besoins de la communauté, notamment le besoin d'augmenter la capacité de pointe nécessaire pour répondre au pic de l'automne de la pandémie en cours. Une [mise à jour financière](#), notamment une prévision de dépenses en excédent de 12 M\$ a été présentée au conseil lors de sa réunion de septembre. Comme indiqué dans ce rapport, une demande de financement complet des coûts supplémentaires a été soumise au ministère de la Santé. Le ministère de la Santé a

indiqué que les coûts extraordinaires relatifs à la réponse contre la COVID-19 au-delà de la subvention provinciale seront totalement financés par la province. Étant donné que les besoins continuent d'évoluer, il convient de noter que les prévisions peuvent encore être modifiées. Le personnel de SPO continue de surveiller la situation et un rapprochement complet sera effectué pendant le T1 de 2021.

Orientations budgétaires et hypothèses

Le budget provisoire pour 2021 a été développé en fonction de la directive suivante à SPO :

- Soutenir les interventions contre la COVID-19 et les services de santé publique essentiels (réunion du Conseil de santé du 21 septembre 2020)
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour intervenir contre la COVID-19 tout en continuant à maintenir les programmes et les services de santé publique essentiels identifiés dans le plan de lutte contre la pandémie (médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, avril 2020)

Le budget provisoire prévoit que l'augmentation du financement provincial de base demeurera à 0 % pour tous les programmes; il comprend des augmentations de base dues à l'inflation et à la croissance de la part de la Ville d'Ottawa de 1,16 million de dollars et il prévoit que le ministère de la Santé financera la totalité des coûts extraordinaires ponctuels relatifs aux interventions contre la COVID-19. Il prévoit également que la formule de financement à 70 % provinciale et 30 % municipale ne changera pas et comprend des coûts de soutien de la Ville d'environ 10 M\$.

Le redéploiement récent dans des fonctions d'intervention contre la COVID-19 d'un nombre croissant de membres du personnel de SPO qui, habituellement, soutiennent d'autres services de santé publique essentiels a accru le risque d'effets dommageables sur la santé, en particulier pour les populations les moins favorisées. SPO rétablit les services les plus critiques autant que la demande de capacité de pointe le permet, notamment pour faire progresser les programmes des maladies infectieuses, de croissance et développement sains, (ex. le seul programme de visites à domicile qui promeut et protège la santé des nourrissons et des jeunes enfants les moins avantagés), de santé mentale et consommation de substances (ex. un travail qui répond directement aux effets négatifs de la pandémie avec une attention particulière aux opioïdes, par l'expansion de la prévention du suicide et en favorisant la résilience chez les jeunes), les soins dentaires et les services d'immunisation (ex. en passant du programme de vaccination contre la grippe en 2020 au soutien à la vaccination de

rattrapage parmi les jeunes pour les protéger contre le virus de l'hépatite B, la méningite bactérienne et le virus du papillome humain).

Enfin, le budget provisoire ne comprend pas de dispositions pour des activités visant à fournir un vaccin contre la COVID-19 au public. De telles incidences budgétaires sont pour le moment méconnues. Une comptabilisation et une description complètes des coûts des activités nécessaires pour l'administration d'un nouveau vaccin seront fournies au Conseil de santé une fois que les plans d'immunisation de la province seront divulgués.

Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021

SPO a préparé des estimations pour le Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 de concert avec la Direction générale des services des finances de la Ville et conformément aux directives de la Ville pour l'élaboration des budgets de 2021, selon les modalités exposées dans le document ([Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2021](#)).

Pour 2021, SPO présente un budget provisoire équilibré de 98,1 millions de dollars, qui est réparti entre 74,1 millions de dollars en financement de base et 24 millions de dollars en financement ponctuel. Il comprend des recettes provinciales de 71,9 millions de dollars, une contribution de la Ville d'Ottawa de 25,1 millions de dollars et d'autres sources de revenus totalisant 1,1 million de dollars.

L'augmentation du budget de base de 1,16 million de dollars porte simplement sur les redressements au titre du coût de la vie et des avantages sociaux déterminés par les conventions collectives et les coûts inflationnistes des installations. Les hausses dans ce domaine seront totalement financées par la Ville d'Ottawa.

Les ajouts restants de 22,5 millions de dollars sont des demandes ponctuelles relatives à la COVID-19 et au besoin de SPO de maintenir la capacité de dotation en personnel mise en place dans la dernière moitié de 2020. Les secteurs en hausse comprennent :

- Les opérations de routine des services 7 jours par semaine, avec du personnel supplémentaire sur appel 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
- La gestion des cas et des contacts – Le respect des directives ministérielles et fédérales pour le suivi des résidents qui reçoivent un résultat positif au test de la COVID-19 et de leurs contacts dans les délais prescrits et pour compiler et soumettre des rapports à Santé publique Ontario. SPO a couramment jusqu'à 7 500 personnes (qui reçoivent un résultat positif ou sont des contacts à risque

élevé) pour qui un suivi quotidien est nécessaire à tout moment.

- Soutien aux écoles – Travail en collaboration avec les conseils scolaires locaux pour mettre en œuvre les normes et les directives provinciales. Les secteurs d'intérêt comprennent : fournir des conseils de prévention et de contrôle des infections, soutenir le dépistage et la surveillance, offrir du soutien en santé mentale et faciliter l'échange de connaissances avec les intervenants et la communauté scolaire. En à peine plus des deux premiers mois de réouverture des écoles, SPO a fait le suivi de plus de 600 personnes qui ont reçu un résultat positif au test de la COVID-19 dans plus de 200 écoles et a géré au moins 35 éclosions. La demande en matière de promotion de la santé mentale continue d'augmenter.
- Contrôle et prévention des infections – Surveillance et intervention à l'égard de tout résident ou travailleur de la santé qui reçoit un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 dans des institutions comme les établissements de soins de longue durée, les garderies et les lieux d'hébergement commun. Le travail dans ce secteur comprend la gestion des éclosions dans les installations ayant des cas positifs, le développement de directives pour utilisation par le personnel de l'installation, l'examen des directives existantes, des visites d'approche préventive pour assurer la préparation, le fonctionnement d'une ligne téléphonique particulière pour les éclosions, et la compilation de rapports à soumettre à Santé publique Ontario. SPO continue de voir des chiffres records d'éclosions dans une variété d'environnements, des foyers de soins de longue durée et maisons de retraite, aux hôpitaux et établissements de soins collectifs jusqu'aux milieux de travail et d'activités sportives.
- Communications et opérations communautaires – Gestion de toutes les communications avec différents intervenants externes et internes et offre de soutien aux partenaires communautaires en matière de renseignements, de ressources et de conseils. Les messages aux intervenants doivent être continuellement adaptés en fonction des exigences imposées par la pandémie et des modifications d'interventions. L'adaptation culturelle est aussi une priorité, ce qui comprend du travail avec des leaders et des organismes communautaires qui peuvent aider à bâtir des soutiens pour les populations à risque plus élevé de dommages provoqués par la COVID-19 et autres défis de santé.
- Surveillance et consultations médicales – Analyse, interprétation des cas de COVID-19, des données sur les éclosions, les grappes et les répercussions

sociales, en fournissant des rapports continuels au public et à la province et des directives techniques pour les enquêtes sur les cas et les éclosions, les situations et les pratiques particulières.

- Ligne téléphonique d'urgence – Réponse à tous les appels et courriels relatifs à la COVID-19 provenant du public en général, des écoles, des garderies, des milieux de travail et des fournisseurs de soins de santé.
- Soutien en logistique/technologie de l'information/finance/dotation en personnel – Fournir des services de soutien à l'organisation dans son ensemble comme du soutien relativement aux nouvelles solutions d'applications numériques et en matériel, en approvisionnement, en suivi des actifs, en établissement des horaires du personnel, etc. tout service visant à répondre à la pandémie.

Les besoins inclus pour examen dans ce budget provisoire tiennent compte des meilleures estimations pour continuer à répondre à la pandémie tout en limitant les répercussions sur la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa. Ces estimations ne tiennent pas compte d'un risque éventuel plus élevé et inhérent de résurgence de la COVID-19, mais sont basées sur une prévision prudente des demandes courantes de capacité de pointe. SPO prévoit le besoin de soutenir la réponse à la pandémie dans un avenir prévisible à la lumière de la faible immunité de la population tout en attendant un vaccin sûr et efficace. SPO continuera de travailler avec les partenaires locaux et provinciaux pour discerner les secteurs à renforcer, l'incidence des ressources investies dans le système de santé publique partout dans la province en s'appuyant sur différents centres d'expertise.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée au présent rapport.

CONSULTATION

Après le dépôt du Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 lors de sa réunion du 2 novembre 2020, le rapport du budget sera déposé à la séance du Conseil municipal du 4 novembre 2020. Le Conseil examinera le budget en vue de l'approuver à sa prochaine réunion prévue le 30 novembre 2020 et le présentera au Conseil municipal le 9 décembre 2020 dans le cadre du processus budgétaire de 2021.

Le processus d'examen du budget du Conseil de santé est décrit ci-dessous, et des précisions sur le processus de consultation communautaire de la Ville figurent à

Ottawa.ca.

Tableau 1 : Processus pour l'étude du budget du Conseil de santé

Processus budgétaire	Date du processus budgétaire
Dépôt et présentation du Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 lors de sa réunion.	2 novembre 2020
Vaste diffusion du budget provisoire sur le site Web et sur les réseaux sociaux, afin de permettre aux intéressés de le commenter en ligne et directement.	2 novembre 2020 – 9 décembre 2020
Dépôt du Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 au Conseil municipal d'Ottawa, dont les budgets des conseils et des directions générales de la Ville.	4 novembre 2020
Délégations du public et approbation du budget de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021	30 novembre 2020
Approbation, au Conseil municipal d'Ottawa, du budget de fonctionnement et d'immobilisations définitif de la Ville pour 2021, ainsi que des budgets des conseils et des directions générales de la Ville.	9 décembre 2020

Les résidents peuvent aussi commenter par écrit le budget provisoire par courriel à healthbudget@ottawa.ca, sur Twitter @ottawahealth en utilisant le mot-clic #budgetsanteott2021, sur Facebook à www.facebook.com/santeottawa ou en appelant Santé publique Ottawa sur son infoligne au 613-580-6744, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

Les résidents sont également invités à soumettre leurs observations par écrit au Conseil de santé avant sa réunion du 30 novembre 2020 ou à s'inscrire pour parler lors de la réunion virtuelle du conseil le 30 novembre 2020 à 17 h. Les inscriptions doivent être reçues par la secrétaire du Conseil de santé (Diane.Blais@Ottawa.ca) avant 9 h le jour de la réunion.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a aucune répercussion juridique dans la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Le présent rapport ne comporte aucune répercussion en matière de gestion des risques.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont exposées dans le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a aucune répercussion sur l'accessibilité relativement au présent rapport.

DOCUMENTS À L'APPUI

DOCUMENT 1 – 2021 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health – English

DOCUMENT 1 – Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 – Français

DISPOSITION

Le Conseil de santé d'Ottawa étudiera pour l'approuver, le Budget provisoire de fonctionnement du Conseil de santé d'Ottawa pour 2021 lors de sa réunion du 30 novembre 2020. Le personnel de la Ville transmettra le rapport au Conseil municipal d'Ottawa pour étude, dans le cadre du processus budgétaire du Conseil municipal pour 2021, ainsi qu'au ministère de la Santé et des Soins de longue durée, pour étude dans le cadre du Plan de services annuel et du processus de demande de présentation budgétaire.